



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



QUALITÉ DES PRESTATIONS HÔTELIÈRES



AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE

## LES REPRÉSENTANTS DES FAMILLES,

### À L'ÉCOUTE DE TOUTES LES FAMILLES.

**Besoin d'une écoute, d'un conseil  
ou d'une information ?**

Sollicitez les représentants des familles pour  
une rencontre ou un rendez-vous.

## CONTACTEZ-NOUS

Vous souhaitez **participer au CVS** et/ou **obtenir  
des informations** et nous **faire part de vos  
suggestions et avis** ?

Vous pouvez contacter les membres du CVS

☎ 02 41 57 50 20

✉ cvs@esbv.fr



Établissement de Santé Baugeois Vallée

9 chemin de Rancan  
49150 Bauge-en-Anjou

☎ 02 41 84 13 84

✉ direction@esbv.fr

[www.esbv.fr](http://www.esbv.fr)



## CONSEIL DE VIE SOCIALE

LES REPRÉSENTANTS DES FAMILLES  
À VOTRE ÉCOUTE !





## SON FONCTIONNEMENT

L'établissement dispose d'un **CVS pour chaque site** et d'un **CVS commun**.

CVS PAR SITE	CVS COMMUN
2 RENCONTRES/AN	1 RENCONTRE/AN

Après chaque CVS, un **relevé de conclusion de réunion** est diffusé à l'ensemble des usagers par voie d'affichage et sur le site internet esbv.fr

Les informations échangées lors des débats concernant les personnes restent **confidentielles**.

## SES MEMBRES

Chaque CVS est composé : de **résidents**, de **familles**, de **professionnels** dont l'animateur(trice) du site, le cadre de service du site, le président et le vice-président de chaque CVS sont des **représentant des résidents et des familles**, élus pour une durée maximale de 3 ans.

## LE PROJET DES FAMILLES

Un projet des familles pour

- valoriser les actions du CVS
- développer les liens entre les proches et les résidents accueillis.

## LE RÔLE DU CVS

C'est un **lieu d'expression** qui permet aux **résidents\*** et à leur famille de **communiquer** et d'**échanger**.



Le CVS **donne son avis** et **fait des propositions** sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement :

- La vie quotidienne et l'organisation,
- L'amélioration du cadre de vie : espaces collectifs,
- Les temps d'accompagnement individuels,
- La vie sociale et l'animation socioculturelle,
- La qualité des prestations hôtelières (repas, linge, entretien),
- Les projets de l'établissement,
- Les prestations externes (coiffeurs, soins esthétiques, pédicures,...).

\* Résidents en :

**EHPAD** : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes  
**UPAD** : Unité pour Personnes Âgées Désorientées  
**UPHA** : Unité pour Personnes Handicapées Âgées